

MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2017

Paris La Défense, le 30 mars 2018 – Le Document de référence 2017 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 mars 2018. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Nexans (www.nexans.com/dr2017) ainsi que sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Ce Document de référence inclut notamment le rapport financier annuel 2017, le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le descriptif du programme de rachat d'actions ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

Calendrier financier

3 mai 2018 : Information financière du premier trimestre 2018

17 mai 2018 : Assemblée Générale des Actionnaires

26 juillet 2018 : Résultats du premier semestre 2018

A propos de Nexans

Leader mondial des solutions de câblage et de connectivité avancées, Nexans donne de l'énergie à la vie par une large gamme de produits de haute qualité et des services novateurs. Depuis plus d'un siècle, Nexans se démarque par sa capacité d'innovation qui lui permet de tracer aux côtés de ses clients un avenir plus sûr, plus intelligent et plus fructueux.

Aujourd'hui acteur de la transition énergétique et de la croissance exponentielle du volume des données, le groupe Nexans accompagne ses clients dans quatre principaux domaines d'activités : Bâtiment et Territoires (notamment les équipements, les réseaux intelligents, l'e-mobilité), Haute Tension & Grands Projets (notamment les fermes éoliennes offshore, les interconnexions sous-marines, la haute tension terrestre), Télécommunications & Données (notamment la transmission de données, les réseaux de télécommunications, les centres de données géants (*hyperscale*), les solutions de câblage LAN) et Industrie & Solutions (notamment les énergies renouvelables, les transports, le secteur pétrolier et gazier, l'automatisation).

La Responsabilité Sociale d'Entreprise est au cœur des principes appliqués par Nexans dans ses activités et ses pratiques internes. En 2013, Nexans est devenu le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde. L'engagement du Groupe en faveur du développement de câbles éthiques, durables et de haute qualité sous-tend sa participation active à diverses associations majeures du secteur telles que Europacable, la National Electrical Manufacturers Association (NEMA), la Fédération Internationale des Fabricants de Câbles (ICF), ou le Conseil international des grands réseaux électriques (CIGRÉ) pour n'en mentionner que quelques-unes.

Fort d'une présence industrielle dans 34 pays et d'activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie près de 26 000 personnes. En 2017, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros.

Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations, consultez le site www.nexans.com

Contacts :

Relations Presse

Angéline Afanoukoué

Tél. : +33 (0)1 78 15 04 67

angeline.afanoukoe@nexans.com

Ksenia Kanareva

Tél. : +33 (0) 1 78 15 04 74

ksenia.kanareva@nexans.com

Relations investisseurs

Michel Gédéon

Tél. : +33 (0)1 78 15 05 41

michel.gedeon@nexans.com

Marième Diop

Tél. : +33 (0) 1 78 15 05 40

marieme.diop@nexans.com